



# Présentation & Règlement

Edition 2020

## Contexte général

Mobilité, environnement, économie, action sociale... la Wallonie dispose d'un nombre croissant de données géographiques relatives à son territoire.

D'une grande richesse et accessibles depuis le Géoportail de la Wallonie, ces données sont mises au service de nombreux acteurs en vue d'aider le citoyen, les entreprises, le secteur associatif, l'enseignement.

Le Service public de Wallonie (SPW) souhaite favoriser le développement de services et solutions innovantes basés sur l'utilisation et la valorisation de l'information géographique wallonne.

Promouvoir et faciliter l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement, faciliter et encourager la découverte du patrimoine naturel de Wallonie, soutenir l'implantation et faciliter l'hébergement des entrepreneurs, améliorer la qualité de vie... Autant de défis que l'administration wallonne s'attelle à relever quotidiennement.

Le Service public de Wallonie, en partenariat avec différents acteurs publics et privés et avec le soutien de l'Agence Du Numérique lance la première édition d'un programme d'exploitation de l'information géographique wallonne : le GeoChallenge.

Ce GeoChallenge concerne les acteurs wallons et bruxellois issus du monde de l'entreprise, de la communauté académique et du secteur associatif qui souhaitent relever ces défis. Il se déroulera du 07 février 2020, date de début des inscriptions, au 31 octobre 2020, date proposée pour la fin du programme d'accompagnement des lauréats.

## Le Géoportail de la Wallonie comme moteur !

L'information et les données géographiques seront au cœur de la démarche et seront mises à la disposition des candidats retenus pour les aider à répondre à la série de défis proposés dans le cadre de ce GeoChallenge.

Le Géoportail de la Wallonie permet d'accéder à toutes les cartes et données géographiques dans des domaines aussi divers que la mobilité, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'industrie...



Grâce à une interface ergonomique, le Géoportail rassemble une multitude de données géographiques répondant à différents besoins ainsi que les informations utiles à leur compréhension et exploitation (date de mise à jour, gestionnaire, territoire couvert, conditions d'utilisation, etc.).

Les données sont accessibles au travers d'API, de services web et peuvent être téléchargées sous formats standards afin de pouvoir être traitées et intégrées dans des solutions indépendantes.

Les projets et solutions proposées devront utiliser et valoriser les données et services du Géoportail de la Wallonie.

<https://geoportail.wallonie.be>

## Thèmes & Défis

La première édition du GeoChallenge se concentre sur 4 grands thèmes appelant à relever 4 défis en développant une solution web adaptée et innovante.



### THEME 1 : Environnement et Patrimoine naturel

DEFI : Faciliter et encourager les randonnées (pédestres, cyclo, VTT) en Wallonie grâce, par exemple, à la communication des informations relatives au patrimoine (naturel, historique, gastronomique), à l'accès aux infrastructures et à des informations de prévention.

**Défi encadré par le SPW Environnement et le Commissariat Général au Tourisme**



### THEME 2 : Mobilité

DEFI : Centraliser les services de mobilité tout en promouvant les modes de transport alternatifs et l'intermodalité pour les agents du SPW"

**DEFI encadré par le SPW Mobilité**



### THEME 3 : Entreprendre

DEFI : Soutenir et faciliter l'hébergement des entreprises au sein des infrastructures existantes (hall relais, espaces de co-working ...)

**DEFI encadré par SPW Economie**



### THEME 4 : Qualité de vie

DEFI : Centraliser l'information permettant au citoyen et à l'administration de trouver les services (hébergement, activités, santé, insertion professionnelle, allocations ...) qui permettent une meilleure qualité de vie.

**DEFI encadré par l'AVIQ**

## Etapes du GeoChallenge

### 1 – Dépôt des candidatures : du 07 février au 31 mars 2020

Les candidatures sont ouvertes aux acteurs wallons et bruxellois issus du monde de l'entreprise, de la communauté académique et du secteur associatif.

Les candidatures doivent être introduites par le biais d'un formulaire accessible en ligne sur le Géoportail de la Wallonie via l'adresse web suivante :

<https://geoportail.wallonie.be/GeoChallenge>

Des informations seront régulièrement ajoutées sur ce site Web dédié. Durant la durée de l'appel à candidatures, toute personne intéressée peut également prendre contact avec l'équipe du Géoportail afin de poser toutes les questions relatives à l'organisation du challenge et/ou au dépôt d'une candidature (ex : données disponibles, technologies envisagées, développement de la solution ...).

E-mail : [geochallenge@spw.wallonie.be](mailto:geochallenge@spw.wallonie.be)

Helpdesk du Géoportail de la Wallonie : 081/71 59 08

### 2 - Sélection des candidats : début avril

Les propositions seront évaluées par un jury composé d'experts du Service public de Wallonie et des partenaires de l'événement.

En regard des critères de sélection, le jury évaluera chaque dossier de candidature et effectuera une sélection des dossiers éligibles.

Pour chaque thématique, le jury sélectionnera un maximum de 3 candidats en fonction de la pertinence de l'approche proposée et de son caractère innovant vis-à-vis des défis ainsi que le respect des prescrits du présent règlement.

Les candidats retenus seront informés de leur qualification et auront accès à la seconde phase du GeoChallenge. Ils auront l'opportunité d'approfondir la mise en œuvre de leur solution.

Préalablement à sa sélection, le jury, par l'intermédiaire d'un de ses membres ou via un membre de l'équipe organisatrice du challenge, pourra prendre contact avec un candidat afin d'éclaircir certains points ou demander un complément d'information.

Les dates précises de cette phase seront annoncées sur le Géoportail de la Wallonie.

### 3 - Développement des solutions : du début avril à la fin mai 2020

Chaque candidat sélectionné se verra attribuer un coach qui sera son point de contact auprès de l'administration porteuse du défi ainsi qu'auprès de l'équipe organisatrice et du jury.

A mi-parcours, chaque candidat devra réaliser une présentation orale détaillant l'état d'avancement de son projet et les orientations prises. Cette présentation réunira le candidat, le coach et une série d'experts désignés en regard de la thématique du GeoChallenge concernée.

### 4 - Soirée du GeoChallenge : 28 mai 2020

Lors d'une soirée réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires du GeoChallenge, chaque candidat ayant pris part à la phase de développement sera invité à présenter oralement en présence du jury final sa solution ainsi que les étapes liées à son développement et à sa mise en œuvre. La présentation évoquera également les moyens nécessaires à la poursuite du projet pour assurer sa viabilité et son évolution.

Les modalités pratiques (durée, forme du support...) de la présentation seront communiquées en temps utiles aux challengers concernés.

A l'issue des présentations, le jury final désignera et annoncera les lauréats.

Les lauréats poursuivront l'aventure du GeoChallenge. Ils accéderont à la phase de déploiement pour finaliser leur solution.

### 5 - Déploiement des solutions : du 01 juin au 31 octobre 2020

Chaque lauréat continuera la réflexion et le travail en vue de perfectionner et déployer sa solution.

## Entités éligibles

Le GeoChallenge s'adresse aux acteurs wallons et bruxellois issus du monde de l'entreprise, de la communauté académique et du secteur associatif :

- Monde de l'entreprise

Peut être candidat, toute start-up ou toute petite ou moyenne entreprise active en Wallonie ou à Bruxelles qui témoigne d'une ancienneté de plus an.

- Univers académique

Peut- être candidat, tout collectif issu d'une haute-école ou d'une université reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce collectif sera constitué majoritairement d'étudiants et sera obligatoirement encadré par un chargé de cours ou un mandataire issu de l'établissement dépositaire du projet.

- Secteur associatif

Peut être candidat, toute association ne poursuivant pas un but lucratif et enregistrée auprès du registre des associations.

## Critères de sélection

La sélection des projets se fera sur base des critères suivants :

- Exploitation des données et services du Géoportail de la Wallonie,
- Exploitation d'autres données et services
- Technologie utilisée
- Caractère innovant que ce soit en matière :
  - D'orientation usager ou de service au public,
  - De géomatique,
- Développement, exploitation et maintenance de la solution
- Ancrage au cœur de la thématique et réponse au défi

Les candidats retenus à l'issue de l'appel à candidatures seront prévenus de leur sélection par e-mail au début du mois d'avril. Celui-ci précisera les coordonnées du coach assigné ainsi que les modalités d'organisation d'une première rencontre.

Outre les critères précités, les critères suivants viennent s'ajouter en vue de la désignation des lauréats ;

- Etat d'avancement de la phase de développement

En vue de confirmer le choix du jury final à l'issue de la présentation lors de la soirée du GeoChallenge, les lauréats seront avertis par un e-mail transmis dans les jours qui suivent la tenue de l'événement.

## Candidatures

Pour être candidat, il y a lieu de s'inscrire via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://geoportail.wallonie/GeoChallenge>. Les candidats seront ensuite invités à remplir un dossier de candidature plus complet accompagné des pièces demandées.

## Partenariat

Tout candidat sélectionné pour la phase de développement sera invité à signer une convention de partenariat avec le Service public de Wallonie.

Cette convention permettra de préciser les droits et devoirs respectifs.

Cette convention prendra automatiquement fin à l'issue de la phase de développement pour les candidats sélectionnés non lauréats et à la fin de la phase de déploiement pour les lauréats.

## Prix

Chaque lauréat retenu par le jury à l'issue de la soirée du GeoChallenge se verra remettre un prix financier d'une valeur de 15.000,00 euros.

La liquidation de ce prix sera cependant conditionnée à l'état d'avancement du projet.

Outre ces prix financiers, chaque candidat et lauréat bénéficiera :

- De l'expertise et de l'expérience du Service public de Wallonie et des partenaires de l'événement ;
- D'une vitrine de son savoir-faire auprès de la Wallonie digitale et numérique ;
- Du soutien de l'agence du numérique et du programme «Digital Wallonia» ;
- De la rencontre avec des acteurs de la Wallonie digitale et numérique, partenaires du GeoChallenge.

## Aspects juridiques

### Confidentialité

Les candidats s'engagent à garder strictement confidentielles toutes informations relatives au GeoChallenge et, de façon générale, à la stratégie et au fonctionnement interne du SPW et de ses partenaires dont ils pourraient avoir connaissance dans le cadre de la phase de sélection des projets innovants.

Le SPW et ses partenaires s'engagent à garder strictement confidentielles toutes informations relatives aux projets soumis par les candidats dans le cadre de cet appel.

De plus, les candidats d'une part, le SPW et ses partenaires d'autre part, s'engagent :

- A ne communiquer tout ou partie de ces informations qu'aux membres de leur personnel ou éventuels sous-traitants ayant besoin d'y avoir accès et ;
- En tout état de cause, à faire respecter cette obligation de confidentialité par leurs équipes et éventuels sous-traitants.

Dans le cas où le projet d'un candidat n'aurait pas été sélectionné au terme de la phase de sélection, la présente obligation de confidentialité restera en vigueur pour une durée d'un (1) an à compter de la notification de refus du projet.

Le SPW se réserve le droit de communiquer sur le GeoChallenge et les candidatures réceptionnées publiquement et auprès de son personnel. Il ne pourra toutefois citer nommément une entreprise dans sa communication externe qu'avec l'accord exprès et préalable de cette dernière.

## Droits de propriété intellectuelle

Les candidats reconnaissent et acceptent qu'en participant au GeoChallenge ils concèdent automatiquement au SPW, pour la durée et l'objet du programme, une licence non exclusive d'utilisation des droits de propriété intellectuelle/industrielle contenus dans leur dossier de candidature et, de façon plus générale, dans leur projet.

Le présent Règlement ne prévoit aucun transfert de droits de propriété intellectuelle/industrielle entre le SPW et les candidats. En effet, les droits de propriété intellectuelle/industrielle appartenant à chacun restent son entière propriété.

## Traitement des données à caractère confidentiel

Le SPW pourra, en sa qualité de responsable de traitement, au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), être amené à traiter les données à caractère personnel transmises par les candidats dans le cadre du GeoChallenge aux fins de traitement des candidatures.

Les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Ce droit peut être exercé à tout moment en envoyant une demande à cet effet à [GeoChallenge@spw.wallonie.be](mailto:GeoChallenge@spw.wallonie.be). Les candidats peuvent également s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement des données les concernant. Cependant, certaines données à caractère personnel étant nécessaires au traitement des candidatures, en cas d'exercice du droit d'opposition par les candidats, le SPW sera dans l'impossibilité de procéder au traitement de la candidature et la demande de candidature sera rejetée.



## Engagement des candidats

Les candidats s'engagent à :

- Remplir le dossier de candidature de façon exhaustive, complète, sincère et à jour;
- Répondre promptement à toutes éventuelles demandes complémentaires relatives à leur candidature;
- En cas de sélection pour le GeoChallenge, participer à d'éventuelles opérations de communication interne ou externe relatives à celui-ci, initiées par le SPW. L'entreprise ne pourra toutefois être citée nommément dans une communication externe qu'avec son accord exprès et préalable ;
- En cas de sélection pour le GeoChallenge, honorer les éventuels rendez-vous internes de présentation de leur projet prévus par le SPW, y compris avec les éventuels partenaires.

Tout non-respect de ses engagements par un candidat entraînera sa disqualification quel que soit le stade d'avancement de sa candidature ou de sa participation.

## Frais de participation au GeoChallenge

La participation au GeoChallenge est gratuite, à savoir qu'aucun frais de participation n'est dû.

Tous frais éventuellement engendrés (frais de déplacement, de constitution du dossier, etc.) par les candidats du fait de leur candidature resteront à leur seule charge.

## Responsabilité

Le SPW est libre, à tout moment, de modifier le calendrier, les modalités et/ou le déroulement des différentes étapes du GeoChallenge.

Le SPW ne pourrait, en aucun cas, voir sa responsabilité engagée en cas :

- De retard dans la réponse aux candidatures ;
- De refus d'un dossier de candidature au Programme.

Les candidats sont responsables du contenu de leur dossier de candidature et notamment de toute information ou document qui y figure.

## Langue - Droit applicable – juridiction compétente

Le formulaire de candidature, la présentation devant le jury ainsi que l'ensemble des interactions, tant écrites que orales, avec l'organisation se feront en langue française.

Le règlement est soumis au droit belge.

Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle belge.

## Questions ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Geochallenge via :

Un e-mail à l'adresse : E-mail : [geochallenge@spw.wallonie.be](mailto:geochallenge@spw.wallonie.be)

Un contact téléphonique auprès du helpdesk du Géoportail de la Wallonie : 081/71 59 08

## Suivez-nous



Géoportail de la Wallonie

#GeoChallengeWallonie

## Visitez notre site web

<https://geoportail.wallonie.be/GeoChallenge>